

Journal du Lot

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi.

10 fr. par AN

HORS DU DÉPARTEMENT : 12 francs par an.

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction et Administration
CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS
A. COUÉSANT, Directeur.

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n° 34, et Place de la Bourse, n° 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

PUBLICITÉ

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent.
RÉCLAMES 50 —

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

EN ORIENT

Nos lecteurs savent que de nombreux étudiants en médecine ou Docteurs Français sont partis, il y a quelques semaines pour l'Orient, afin de prodiguer leurs soins aux blessés de la guerre gréco-turque.

L'un d'eux a adressé, à l'un de nos lecteurs de Cahors, une intéressante lettre que l'on veut bien nous communiquer.

Nous sommes heureux de publier les parties principales de cette correspondance que nos lecteurs liront certainement avec un réel plaisir. Les lignes qui suivent offrent d'autant plus d'intérêt qu'elles renferment bien des renseignements inédits et que le signataire, ne pouvant supposer que sa lettre serait publiée, a raconté ce qu'il a vu avec une simplicité et une bonhomie charmantes que n'ont pas toutes les correspondances venues d'Orient !

Voici la lettre :

Pharsale, 23 mai 1897.

Mon cher ami,

Rien ne porte à la paresse comme la vie en plein air, sous un soleil de plomb. Ceci soit dit pour m'excuser de ne pas t'avoir encore écrit depuis mon départ; mais je veux aujourd'hui réparer ma faute et rattraper autant que possible le temps perdu. Il est vrai que j'en aurais bien long à t'écrire, et c'est un interminable journal qu'il me faudrait rédiger si je voulais te compter par le menu tout ce qui m'est arrivé depuis trois semaines et te communiquer les impressions nombreuses qui m'en sont restées.

Inutile de te dire que j'ai fait le plus magnifique voyage que l'on puisse rêver, et qu'il ne s'est guère passé de jour sans intérêt et nouveauté pour moi. Heureusement j'ai pu résister aux fatigues assez dures que j'ai endurées, et ne me suis jamais aussi bien porté. Pourtant je t'assure que dans ce pays dévasté, notre vie matérielle est loin d'être luxueuse. Depuis le 9 je n'ai pas couché dans ce qui s'appelle un lit, et depuis 3 ou 4 jours seulement, je goûte l'ineffable jouissance d'un matelas et de 2 draps campés sur un brancard. Comme nourriture, du riz et du mouton le matin, du mouton et du riz le soir.

Nous n'avons fait que traverser la Turquie, à part deux jours d'arrêt à Salonique. Partis de cette ville le 9 au matin, nous avons traversé le fameux col de Nelonna le 12, après un voyage inénarrable, à travers des montagnes, par des chemins impossibles sur lesquels nous avons failli je ne sais combien de fois verser dans des précipices. On avait eu la bêtise, en effet, de nous faire transporter dans des landaus par des routes à peine praticables à des mulets.

Depuis le 12, je suis donc en Grèce, et jusqu'à ces derniers jours, je me suis trouvé aux avant-postes de l'armée turque, à moins d'une portée de canon des Grecs. Cela ne m'a pas empêché de dormir, soit dit sans vanterie, car je ne m'en doutais pas. D'ailleurs, je n'ai qu'un regret, c'est de n'avoir pas assisté à la bataille de Domokos, le plus sérieux de tous les combats de cette petite guerre pour rire, et qui va en être l'épilogue; ce sont là des spectacles qu'on n'a pas l'occasion de s'offrir tous les jours. Nous croyons en effet que la guerre est finie, mais sans en être bien sûrs, car avec les Turcs, on ne sait jamais à quoi s'en tenir; ils ne disent que ce qu'ils veulent et se tirent de toutes les questions indiscrètes qu'on leur pose par une réponse qui revient toujours : Ich Allah, si Dieu veut. Les quelques correspondants qui ont suivi les opérations ont bien du mal à se renseigner et il leur a fallu bien souvent communiquer des nouvelles imaginées de toutes pièces. Par exemple, je lis dans les rares journaux français qui sont arrivés ici après 10 ou 15 jours de voyage, que les obus turcs ont détruit la gare de Pharsale; or la susdite gare est parfaitement intacte, et depuis quelques jours, un train circule entre Pharsale et Volo, — et ainsi du reste.

En quittant Salonique, mes camarades et moi comptions rester à Larissa, où fonctionnait déjà depuis quelques jours l'ambulance dont nous faisons partie. Nous pensions être uniquement utilisés au service de l'arrière;

mais dans l'armée turque, le service sanitaire existe aussi peu à l'avant qu'à l'arrière et notre ambulance, heureusement secondée par une ambulance russe nouvellement arrivée, a dû comme elle a pu, non sans grandes fatigues pour nous, tenir lieu de tout, aller jusqu'à ramasser les blessés après la bataille, les repanser à Pharsale, et se charger de l'évacuation sur Larissa. Tout manque au service de santé militaire; ni voitures d'ambulance, ni caçolets, ni matériel de pansement, absolument rien. Sans l'initiative privée, sans notre aide et celui des médecins russes venus à la rescousse, la plupart des blessés auraient crevé comme des chiens sur les champs de bataille. Il n'y a qu'un homme de conscience pour s'occuper de ces malheureux, mais il se heurte à toutes sortes de malveillance de la part des officiers, car c'est un envoyé spécial du sultan qu'on craint et dont on se méfie. C'est Bougolswki pacha, dont le nom prouve assez qu'il n'est pas turc, au moins d'origine. Sa présence et son soutien nous ont beaucoup facilité la tâche que nous avions à remplir.

A peine arrivés à Larissa, je suis donc parti avec 2 de mes collègues pour installer à Pharsale une ambulance de 1^{re} ligne en prévision de la bataille de Domokos, qu'on attendait depuis quelques jours déjà. C'était le mercredi 13, et les Turcs n'ont attaqué les Grecs que le lundi 17. Jusqu'à ce jour, nous sommes restés dans l'inaction la plus complète à Pharsale, au moins au point de vue chirurgical, car nous avons dû nous-mêmes dresser nos tentes, camper nos lits, improviser une salle d'opération. Pendant deux jours, nous avons trimé comme des nègres, sciant, hachant, clouant à tours de bras. Comme ils l'avaient fait à Larissa, les Grecs en fuite ont tout emporté avec eux, et depuis la frontière, en faisant abstention des soldats et des convois turcs, on se serait cru dans un désert. Sur toute la route, et quelle route ! combien peu cyclable ! nous n'avons traversé que villages abandonnés et incendiés. Les Turcs ne peuvent guère compter se ravitailler sur place, et cela n'a pas peu contribué aux difficultés de la campagne.

Pendant 2 ou 3 jours, nous avons habité à Pharsale la maison où logeait avant sa fuite le prince Constantin; dans sa hâte à déguerpir, il a laissé non seulement la plupart de ses bagages, mais jusqu'à ses cartes d'état-major, qui ont servi depuis à diriger l'armée du sultan. L'ambulance russe nous en a délogés pour y installer son matériel de luxe, et ses 8 ou 10 sœurs, les seuls spécimens du sexe dit faible, à Pharsale.

Jusqu'au 17, nous nous sommes sérieusement ennuyés, passant notre temps à jouer aux cartes et désespérant de faire un peu de chirurgie. Les Turcs dormaient en effet devant Pharsale, depuis dix jours et on ne savait que penser de pareille inaction. Ils fêtaient, disait-on, dans le repos, le Bairam (Pâque musulmane); on parlait aussi de l'intervention européenne, de la paix, quand dimanche, nous apprenons qu'Edhem Pacha se décide enfin à marcher en avant et nous préparons nos instruments. Les Grecs étaient à quelques kilomètres de Pharsale, devant Domokos et dans cette ville, où ils allaient, disait-on, faire une résistance désespérée. La bataille a commencé lundi de bon matin et nous avons entendu de chez nous les premiers coups de fusil et de canon. Il nous a suffi de monter sur une colline qui domine Pharsale pour apercevoir la fumée de la fusillade. Si par malheur les Grecs avaient pu, reprenant le dessus, refouler les Turcs de quelques kil. nous aurions été au beau milieu de la bataille. Mais heureusement comme d'habitude, il n'en a rien été, les Grecs piteux soldats, ont affaire à forte partie, le Turc fanatique soldat d'Allah n'a peur de rien et ne recule jamais. Vêtus de guenilles, à peine chaussés, ces gens là sont capables d'aller 48 heures sans manger, au mépris des balles et des obus, convaincus qu'ils sont que quiconque meurt sur le champ de bataille va tout droit chez Allah. Une pareille armée serait invincible si elle était disciplinée et commandée par de vrais officiers; mais à ce point de vue, elle est complètement inférieure et à quelques rares exceptions près, les chefs ne sont que des brutes inintelligentes. Il paraît cependant d'après quelques attachés militaires que j'ai entendus que la marche sur Domokos a été remarquablement dirigée par son chef d'état-major, Seifulah-Pacha.

Quant aux Grecs, toujours d'après ce que j'entends, comme d'après ce que j'ai pu voir, ce sont de piètres soldats, qui abandonnent

honteusement des positions véritablement imprenables. Ils fuient la nuit, après la bataille, abandonnant bagages, armes et munitions.

Je désespérais, t'ai-je dit, de faire un peu de chirurgie, mais comme tu vas le voir, je n'ai pas perdu pour attendre et j'ai travaillé lundi soir et surtout mardi toute la journée, comme je ne le ferai jamais plus sans doute de ma vie. J'étais seul mardi avec un jeune médecin turc, car nos camarades accompagnant le chef de l'ambulance étaient partis de bon matin pour donner sur le champ de bataille les premiers soins aux blessés et surtout organiser leur évacuation dans des charrettes à bœufs jusqu'à Pharsale. J'ai débuté mardi matin par une amputation du bras; c'est d'ailleurs la seule intervention importante que mes principes conservateurs m'aient permis de faire, et d'ailleurs avec le matériel très élémentaire dont je disposais, avec l'encombrement incroyable où je me trouvais, il m'était difficile de faire plus que des pansements provisoires.

Depuis mardi le service a été moins dur; nous avons évacué presque tous nos blessés (près de 700 sont arrivés à Pharsale) et il ne reste plus sous nos tentes qu'une trentaine de malades que nous évacuons incessamment pour rentrer dans quelques jours à Larissa.

La guerre est en effet terminée, puisque mercredi, entre Domokos et Lamia, les parlementaires grecs sont venus proposer l'armistice, et que les négociations pour la paix sont engagées, ou sur le point de l'être. Edhem-Pacha lui-même m'a communiqué ce renseignement. J'ai eu en effet hier une entrevue avec ce haut personnage, dans les conditions suivantes. J'avais été envoyé jusqu'à Domokos afin de faire ramasser et expédier les derniers blessés égarés et j'ai dû prendre pour remplir cette mission les instructions du maréchal, le muahir comme disent les Turcs. Cette expédition à Domokos et jusqu'au col de Phurtsa a été la partie la plus intéressante de mon voyage et grâce à elle j'ai pu suivre jusqu'au bout tout le chemin parcouru par l'armée turque victorieuse. Domokos est un vrai nid d'aigle, et je ne conçois pas comment 30,000 hommes n'ont pu faire mieux que de fuir honteusement pendant la nuit d'une situation vraiment imprenable.

Ce voyage à Domokos et au col de Phurtsa sera le couronnement de cette campagne. Nous n'avons plus qu'à évacuer notre ambulance de Larissa et nous ferons voile vers Constantinople.

A. L.

La Presse départementale

L'assemblée générale de la presse républicaine départementale a eu lieu dimanche matin à Paris.

Il a été procédé à l'élection des onze membres du comité en remplacement de ceux dont les pouvoirs étaient expirés. Puis le bureau s'est constitué de la façon suivante :

Président, M. Léon Brière (*Journal de Rouen*).

Vice-présidents, MM. Gounouilhou (*Gironde*), Dubar (*Echo du Nord*); secrétaire, M. Ferdinand Réal (*Indépendant rémois*); trésorier, M. Montlouis (*Monteur du Puy-de-Dôme*).

Dans la soirée a eu lieu, au Grand-Hôtel, un banquet auquel assistaient comme invités MM. Loubet, président du Sénat; Brisson, président de la Chambre; Jean Dupuy, président du syndicat de la presse parisienne; Mézières, président de l'Association des journalistes parisiens; Ranc, président de l'Association professionnelle des journalistes républicains; Aubry, président du syndicat de la presse parlementaire.

Le banquet a été suivi d'une splendide soirée artistique.

La salle du Zodiaque, au Grand-Hôtel, était à peine assez grande pour contenir la foule d'invités, accourus à cette soirée artistique organisée, le 30 mai, par l'Association et Syndicat de la Presse républicaine départementale de France.

L'ambassadeur marocain, descendu au Grand-Hôtel, brillait au premier rang et a paru vivement goûter le talent des excellents artistes qui avaient bien voulu prêter leur gracieux concours à cette fête.

Le programme, des mieux composés a permis d'applaudir.

Mme Nuovina (de l'Opéra-Comique), dont on a admiré la voix superbe et l'art parfait de chanteuse dans une *Romance* de Schumann et l'*Arioso* de L. Delibes.

Mlle Ganne (de l'Opéra), soupirant admirablement *Plaisir d'amour*, de Martini, et *Chant de Fée*, de Max d'Ollonne.

Mlle Ettinger, vocalisant comme un oiseau, dans l'air de *Lakmé* et *Sevillana* de Massenet.

Mlle Lara, de la Comédie-Française, s'est montrée exquise, de grâce enjouée, dans ses poésies de Richepin et de L. de Gramont.

Mlle Reyé, créatrice du légendaire Claudinet, des *Deux Gosses*, une parfaite comédienne que nous avons pu apprécier dans maints autres rôles tenus d'une façon remarquable, a dit également du Richepin (le grand triomphateur actuel !) genre *Chanson des Gueux*, avec un gavrochisme bien curieux.

Mlle Berty (des Variétés) a déployé sa gaité, sa belle verve dans les chansons de son répertoire et dans la délicieuse Revue de MM. Jean Mendrot et Georges Nanteuil, *Paris-Pompier*, qu'elle a jouée en artiste consommée, avec M. Fernand Depas (de l'Odéon), un maître dans l'art de dire et de composer les rôles les plus complexes.

Que dire du fou rire soulevé par M. Polin qui a créé un genre dont son esprit fait une véritable œuvre d'art, d'une saveur toute spéciale, qui n'appartient qu'à lui, et est tout à fait remarquable ?

Les applaudissements n'ont pas été moins nourris pour saluer la voix charmante, si bien nuancée, de M. Cadio, de la Monnaie de Bruxelles, se disposant à aller faire les beaux jours de Liège (Heureux Belges, savez-vous ?); de M. Ghasne, dans la *Jolie fille de Perth*; de M. Grimaud, dans la *Coupe du roi de Thulé* et la *Sérénade à Ninon*; de MM. Moisson et Dastrez, ténors de charme et d'éclat du Grand-Théâtre de Lyon.

Avec son magistral talent et son habituelle amabilité, M. Edouard Mangin, chef d'orchestre de l'Opéra, a tenu le piano d'accompagnement. Il doit être associé au succès de tous ces excellents artistes et remercié, comme eux, de la belle et artistique soirée qu'il nous ont procurée, avec une grâce et un talent qu'on ne saurait trop louer et proclamer.

Le Journal du Lot était représenté par son Directeur à la réunion, au banquet et à la soirée.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Séance du 1^{er} juin

Après l'examen de quelques questions sans grande importance, la Chambre reprend la discussion relative au privilège de la Banque de France.

M. Pelletan prononce un grand discours qui occupe toute la séance. Il combat les conclusions du projet de loi et se prononce nettement contre la situation actuelle de cette Banque. Il demande la création d'une Banque d'Etat.

La suite de la discussion est renvoyée à demain.

Séance du 2^o juin

La séance est ouverte à une heure, sous la présidence de M. Isambert, vice-président.

Il est procédé au tirage au sort des bureaux qui, en exécution de la résolution du 24 avril 1894, doivent servir à la nomination de la commission du budget.

La séance est ensuite levée.
Séance demain.

Sénat

Séance du 1^{er} juin

M. Coste, sénateur de l'Yonne, est élu comme secrétaire; M. Dusolier comme questeur en remplacement de M. Tolain.

M. Bérenger dépose un rapport sur le projet de loi relatif aux outrages aux bonnes mœurs.

On règle ensuite l'ordre du jour et la séance est levée.

INFORMATIONS

A l'Elysée

Le général Tournier a fait avant-hier soir au général Hagron remise des services du secrétariat général de la Présidence.

Déplacements ministériels

M. Cochery, ministre des Finances, représentera le gouvernement dimanche prochain 6 juin au concours régional de Rennes. M. Barthou, ministre de l'intérieur, présidera le 14 juin la première séance du congrès d'assistance publique à Rouen.

Le mode de votation

MM. Jules Legrand et Fournol viennent de déposer sur le bureau de la Chambre un projet de résolution ainsi conçu :

« Messieurs, de récents incidents viennent de mettre en évidence les inconvénients du système actuel de votation. En effet, des députés ont été portés comme s'étant « abstenus », parce que leurs bulletins avaient été annulés par des bulletins de couleur différente qu'ils n'avaient pas eux-mêmes déposés dans l'urne.

« Afin d'assurer la sincérité des scrutins, à laquelle tous les partis sont intéressés, nous avons l'honneur de proposer à la Chambre le projet de résolution suivant :

« Article unique : pour entrer en ligne de compte, le bulletin de vote devra être signé par le député dont il porte le nom ou par le collègue autorisé à le déposer dans l'urne. »

M. Félix Faure en Russie

On annonce que M. Félix Faure arrivera le 25 juillet au château de Peterhoff.

La Catastrophe de la rue Jean-Goujon

M. Bunel, architecte en chef de la préfecture de police, a remis hier à M. Bertulus un rapport sur la catastrophe auquel est annexé le plan du Bazar. D'autre part, M. Bertulus a reçu un assez grand nombre de déclarations de disparitions, dont une demi-douzaine seulement paraissent mériter un examen sérieux. Or, il ne reste, on le sait, que trois cadavres, dont deux absolument méconnaissables; on va donc procéder par élimination.

Judi ou vendredi, le juge espère en avoir fini avec cette douloureuse question.

Le Roi de Siam en Italie

Le roi de Siam est arrivé hier soir. Il a été reçu à la gare par le duc de Gênes, le duc d'Aoste, le comte de Turin, et par toutes les autorités.

Une compagnie d'infanterie rendait les honneurs.

Le roi est descendu au palais du duc de Gênes, où le soir un dîner de gala lui a été offert.

FEUILLETON DU « Journal du Lot » 32

LE DERNIER COMMANDEUR

Par MARIUS PRACY

M. VABRE

— C'est tout simple. Dans le cas présent, comme dans la plupart des attentats de ce genre, il y a toujours des complices. Hier au soir il étaient dix au moins, et dans ce nombre il faut comprendre les trois quarts environ de gens payés. Parmi eux il en est quelques-uns qui viendront d'eux-mêmes proposer, moyennant quelques sols, de faire des révélations.

— Telles sont vos prévisions; cependant rien ne les justifie, mon cher juge, fit le Commandeur, qui hésitait à en croire aux paroles de maître Vabre de Saint-Félix.

Mais ce dernier lui répondit d'un air assuré.

— Je serais surpris qu'il en fût autrement, seigneur. Je connais assez le caractère des habitants de notre pays pour pouvoir émettre cet avis. Du reste, M. de St-Thamard, j'en suis convaincu, partage ma manière de les apprécier.

Le châtelain de Terrou eut un sourire.

— Maître Vabre ne s'éloigne guère de la vé-

SILHOUETTES PROVINCIALES

Le politicien de café

Vous le connaissez tous, il est partout le même. Il opère — lui-même — tantôt à l'apéritif, tantôt à l'heure du mazagran. Il entre dans « son café » comme en pays conquis — d'aucuns diraient comme un âne dans un moulin — ; il s'assoit, toujours à la même table; les garçons s'empressent. On lui apporte son absinthe ou son amer, ou son petit verre et sa pipe — casier n° 19 —, et, d'une voix de commandement il s'écrie : « Gargon, les journaux ! » Et le voilà plongé dans les affaires d'Arménie ou de Crète, dans la guerre turco-grecque, dans l'incendie du Bazar de la Charité, dans l'agitation antisémite du département d'Oran. Il devore les feuilles publiques, il se les ingurgite jusqu'à l'indigestion, moyennant quoi il aura matière à palabrer tout le jour, et émerveiller les habitués de ses capacités politiques.

Ainsi faisant, d'ailleurs, il remplit une fonction, presque un sacerdoce. A ceux qui viennent au café pour jouer leur bock, en cinq mille de bézigue liés, et qui, pacifiquement, passent deux ou trois heures à cet exercice, il épargne la corvée de lire les journaux. Il les leur raconte, les leur explique, les leur commente; il est la gazette vivante, la revue parlée de la presse. Et on l'écoute avec déférence, car, à force de s'imposer, il a fini par se faire prendre au sérieux; et l'on n'ose pas formuler une opinion sur les questions de politique intérieure ou étrangère avant qu'il ait émis la sienne : il lit, pense, discute, tranche et conclut pour son petit cénacle d'auditeurs. Ne vous y trompez pas, il a des solutions pour tous les conflits, des expédients pour tous les cas embarrassants, des remèdes pour toutes les crises, des réponses pour toutes les questions. Il vous dira, pour peu que vous le pressiez — et même sans que vous le pressiez du tout — comment il fallait s'y prendre pour arrêter les massacres d'Arménie et conjurer la guerre entre les Grecs et les Turcs. Il sait toutes les mesures que le gouvernement sera obligé de prendre pour calmer l'agitation algérienne. Il dit vertement leur fait aux ministres et leur met le nez dans leurs bécottes. Il n'ignore rien, ni la politique internationale, ni la question sociale, ni ce qui concerne le rajeunissement des cadres de l'armée et la réfection de la flotte; les finances n'ont pas de secret pour lui, et, le temps de siroter son mazagran, il vous boucle un budget en équilibre; l'assistance publique, la mutualité lui sont familières, et, si on l'écouloit, l'extinction du paupérisme serait chose vite réglée.

Mais où il triomphe, c'est dans les questions locales. Généralement, il a été candidat malheureux aux élections municipales, et il en garde un secret dépit. Aussi les élus n'ont qu'à se bien tenir. Tout, dans leurs actes et dans leurs décisions, lui est motif à épiloguer, à critiquer, à railler, à combattre : rien ne trouve grâce devant lui; et presque toujours il finit par montrer le bout de l'oreille, en se laissant aller, pour la centième fois, à développer son programme, comme s'il était devant le corps électoral.

Cependant les joueurs de manille, de piquet ou de dominos ont réglé leurs consommations; ils prennent leurs chapeaux, leurs parapluies, et s'esquivent tout doucement devant le boniment trop souvent entendu. Que fait alors notre hom-

rité, dit-il. Mon expérience m'oblige à me ranger à l'opinion qu'il vient de formuler.

— Dieu veuille que vous ne vous trompiez ni l'un ni l'autre, reprit le Commandeur nerveux. — Quoi qu'il en soit, maître Vabre, j'attends de vous que vous remplirez votre devoir, tout votre devoir.

Et sur ces mots, après un échange des politesses d'usage, le juge se retira et M. de St-Thamard reprit le chemin de Terrou.

EN GARDE !

Sur ces entrefaites, le Commandeur était convoqué à St-Céré, afin de s'entendre avec la noblesse du pays sur les doléances à présenter, lors de la réunion prochaine à Cahors de l'assemblée des sénéchaussées du Quercy. Il se rendit dans cette ville en compagnie du châtelain de Bessonies et du marquis de Lantilac, venus le rejoindre à La Tronquière.

Les gentilshommes tinrent conseil au château de Montal, une ravissante construction de la Renaissance.

Chacun avait pris place autour d'une immense table dressée dans la salle haute, non loin de la fenêtre d'où, suivant une poétique légende, Rose s'était, un jour, précipitée, de désespoir, parce que son amant lui était devenu infidèle.

Dans l'assistance, aussi nombreuse que distinguée, on observait, entre autres, les représentants des familles de Cardailhac, d'Araqui, de Lavaur Laboisse, de Moulhon de Laroussilhé, de Colomb, de Maynard, de Lamaze, de Lantilac, de Brianse, de Boutières de Saint-

me ? Ce qu'il a fait hier, faute d'auditoire, il se tait et s'en va.

Et demain ?

Demain, il recommencera.

P. B.

CHRONIQUE LOCALE ET RÉGIONALE

CAHORS

Veloce-Sport Cadurcien

Les membres du Veloce-Sport Cadurcien, se réuniront le vendredi 4 juin 1897, à 8 heures 1/2 du soir, au siège de la Société (Café Tivoli).

Ordre du jour :

- 1° Lecture du procès-verbal;
- 2° Election d'un secrétaire en remplacement de M. Valette, démissionnaire;
- 3° Question de la clôture en planches;
- 4° Fixation de la date des courses;
- 5° Questions diverses.

Société de Pisciculture du Lot

L'Assemblée générale des membres de la Société de Pisciculture, aura lieu le samedi 5 juin courant à 8 heures et demie précises, à l'Hôtel de ville.

SOCIÉTÉ DES ÉTUDES DU LOT

Présidence de M. de Laroussilhé, président semestriel

Séance du 24 mai

M. le secrétaire général dépose les publications reçues. Il signale dans la *Revue archéologique de Tarn-et-Garonne* (t. XXI) plusieurs travaux intéressants le Quercy.

M. Groil annonce à la Société que des ouvriers, en creusant un aqueduc en face du magasin des tabacs, ont mis à découvert de très beaux fragments de mosaïque gallo-romaine. La Société exprime le vœu que ces fragments soient relevés et conservés par les soins de l'administration compétente.

M. Depeyre lit un document tiré des archives de l'hôtel de ville de Toulouse, duquel il résulte que les trois États du Quercy, après avoir adhéré à la ligne, avaient envoyé une délégation à la ville de Toulouse pour l'engager à suivre leur exemple.

M. Depeyre analyse un article publié par M. le comte Edouard Frémy, dans la *Revue d'histoire diplomatique*, sur la médiation de l'abbé de Feuillans entre la Ligue et Henri III (1588-1589). Cet abbé de Feuillans n'est autre que notre compatriote, le vénérable Jean de Labarrière.

Après lecture du procès-verbal, plusieurs membres font observer que d'après une tradition locale, appuyée de documents écrits, le Pape Pie VII, à son passage à Cahors serait descendu non à l'hôtel du Palais-National, mais à l'hôtel des Trois-Rois, situé en face de l'hôtel de ville.

Porte-monnaie trouvé

M. Emile Noyailles, garçon boucher, chez M. Arnaudet, rue de la Préfecture, tient à la disposition de la personne qui l'a

Thamard, de Labarrière, le marquis de Maularville, représentant du duc de Chevreuse, pour la châtellenie de Sousceyrac et enfin, le seigneur de Castelnaud-Bretenoux.

La délibération était sur le point de commencer, lorsque M. de Maularville souleva une question de préséance.

A son avis, en sa double qualité de marquis et de fondé de pouvoirs de M. de Chevreuse, véritable châtelain de Sousceyrac, il devait être placé avant le Commandeur de La Tronquière, qui n'était que baron.

Directement visé, M. de Cartelanin répondit, en termes aussi dignes que fermes, que l'observation du marquis, très fondée en apparence, ne pouvait être prise en considération, pour cette simple raison que le Commandeur baron de La Tronquière était appelé à occuper le troisième rang aux États du Quercy, rang qui le plaçait avant le duc de Chevreuse lui-même.

M. de Maularville insista néanmoins avec une certaine âpreté. D'après lui, il importait peu que telle ou telle règle fut adoptée à l'assemblée des sénéchaussées. Quand la noblesse serait réunie à Cahors, elle se conformerait aux vieilles coutumes et prendrait les dispositions qu'elle jugerait à propos. Mais dans le cas présent, il lui semblait irrégulier, contraire à l'usage constant, de ne pas accorder à chacun sa place de distinction suivant son titre nobiliaire. Il se servit même de termes équivoques à l'adresse du Commandeur, dont la qualité de baron était impersonnelle, pour ainsi dire, étant attachée au bénéficiaire de la baronnie.

perdu un porte-monnaie contenant une certaine somme.

Société des Prévoyants de l'Avenir

Le Président de la 405^e section des Prévoyants de l'Avenir a l'honneur d'informer ses co-sociétaires que, à partir du dimanche 6 juin, le bureau de la recette sera ouvert à 10 heures du matin et fermé à 11 heures 1/2 précises.

PARAZINES.

Au Conseil de guerre

Mardi dernier, la gendarmerie de Cahors a accompagné à la prison militaire de Toulouse le nommé Saint-Orens, clairon au 7^e régiment d'infanterie, qui aura à répondre, devant le conseil de guerre de la 17^e région, de vols commis au préjudice de l'Etat et d'un de ses camarades de chambrée.

La Foire

Comme nous l'avons dit, dans notre dernier numéro, la foire de mardi a été excellente. Voici les cours des bestiaux et des diverses denrées :

Les bœufs gras se sont vendus de 32 à 34 francs les 50 kilos; les attelages se vendaient de 400 à 800 fr. la paire.

Les jeunes porcs se sont vendus de 6 à 20 fr. la pièce.

Les moutons gras se sont vendus de 0 fr. 60 à 0 fr. 65 le kilog; les agneaux de 0 fr. 70 à 0 fr. 80 le kilog.

Le prix moyen du blé a été de 19 fr. 50 l'hectolitre.

Le prix moyen du maïs a été de 11 fr. 25 l'hectolitre.

Les pommes de terre se vendaient 3 fr. 50 les 80 litres.

Les volailles grasses valaient 0 fr. 70 la demi-kilog; les poulets 0 fr. 80 le demi-kilog.

Les œufs se vendaient 0 fr. 50 la douzaine.

Les oisons ont valu de 2 à 3 fr. la paire.

Les cannetons se sont vendus de 1 fr. à 1 fr. 50 la paire.

A l'abattoir

Avant hier matin, M. Pagès vétérinaire, inspecteur des viandes de boucherie, a fait enfouir à l'abattoir un porc dont la viande était impropre à la consommation.

Accident

Lundi dernier, vers 6 heures du soir, le nommé Louis Gauthier, maçon, demeurant rue du Château-du-Roi, travaillait à l'aqueduc qui est en construction dans la rue Saint-Géry, lorsqu'une fausse manœuvre fit rouler dans la tranchée un moëllon de pierre qui vint le frapper à la jambe gauche.

Après avoir reçu les premiers soins sur le chantier, Gauthier a été transporté à son domicile, où l'on a constaté qu'il n'avait heureusement aucune fracture, mais une simple contusion de la partie externe du pied gauche.

et qu'il perdait du jour où l'Ordre de Malte lui retirait la direction éventuelle des fiefs préposés à sa surveillance.

Le seigneur de Castelnaud, qui présidait, pria vainement le marquis de Maularville de ne songer pour le moment qu'au but de la convocation, ajoutant que n'étant pas en mesure de trancher la question posée, il lui paraissait préférable de passer outre au lieu de perdre un temps précieux à discuter sur un point délicat à élucider.

Le marquis, de plus en plus excité, demanda à M. de Cartelanin s'il persistait dans sa prétention de ne pas lui céder le pas.

— Oui, dit le Commandeur, non à cause de ma personne mais en vertu d'un privilège des longtemps consacré.

— Eh bien, *monsieur*, reprit monsieur de Maularville, si vous n'étiez religieux de Malte, vous auriez affaire à moi.

— *Monsieur le marquis*, répliqua M. de Cartelanin, en même temps que chevalier de Malte, je suis gentilhomme. C'est vous dire que je me tiens à votre disposition où et quand il vous plaira.

— Celasuffit. J'accepte votre défi et saurai le relever.

Cet incident souleva une vive émotion dans l'assemblée, qui se rangea presque unanimement du côté du Commandeur.

Sur la proposition du seigneur de Castelnaud, on tenta de continuer de délibérer, mais l'attention de la noblesse n'était plus à la discussion. Après des efforts aussi longs qu'inutiles, on dû lever la séance et la renvoyer à quinze

Vagabondage

La police de notre ville a arrêté, pour vagabondage, le nommé A. Imple-Trées-Ferrals, âgé de 35 ans, sujet américain. Cet individu, qui a été mis à la disposition du Parquet, a déjà subi plusieurs condamnations.

ÉTAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS

Du 1^{er} au 3 juin 1897

Naissances

Bonnet, Lucie-Augustine, rue du Tapis-Vert, 11.
Estay, Roger-Louis, rue du Portail des Augustins, 14.
Cambar, Emile-Georges, Impasse Saint-Urcisse, 3.

Décès

Rhodes, Catherine, V^e Chabert, 75 ans, rue Cathala-Coture.

Musique du 7^{me} de ligne

PROGRAMME des 3 et 6 Juin 1897

De 6 à 7 heures

Richard Wallace (allegro)	Sellenick.
La Grande Duchesse (ouvert)	Offembach.
Espana (valse)	Waldteufel.
Le Roi d'Ys (fantaisie)	Lala.
Bella-Bocca (polka)	Waldteufel.

GOURDON. — Tribunal correctionnel.

Auguste Dumas, de Peyrilles, reconnaît qu'il se livre d'habitude à la mendicité et il est condamné pour un délit de cette nature, commis à Gourdon, à six jours d'emprisonnement.

Martial Delmas, de Ladornac (Corrèze), est condamné à 10 fr. d'amende pour avoir fait usage en chemin de fer d'un billet qui avait déjà servi.

Guillaume Chavané, de Souillac, à la suite de perquisitions faites à son domicile par les agents des contributions indirectes, fut trouvé nanti de 35,000 allumettes de fraude et d'une quantité considérable de pâte phosphorée. Le tribunal le condamne à six jours d'emprisonnement et à 300 fr. d'amende.

Pierre Garrigue, de Carluçet, traduit devant le tribunal pour avoir frappé sa femme et sa belle-mère, est condamné à 48 heures d'emprisonnement.

Une condamnation à trois mois et un jour d'emprisonnement, avec application de la loi Bérenger, est prononcée contre Baptiste Plagnot, scieur de long à Souillac, pour soustraction d'une somme de 30 fr. au préjudice de Bernard Mespoulet, son voisin.

Jean Soulié, de Saint Sauveur-la-Vallée, est prévenu d'avoir, du 22 au 23 avril dernier soustrait à Peyrilles, quatorze bêtes à laine au préjudice d'Hérétien Sylvain, son parent. Soulié prétend les avoir achetées à un inconnu, vers minuit, au prix de 270 fr., au lieu appelé Moulin-de-la-Mote Cassel. Il est condamné à six mois d'emprisonnement.

Conseil municipal. — Dans sa dernière séance le Conseil municipal a choisi l'empla-

jours du calendrier.

Aussitôt après, M. de Maularville envoya les seigneurs d'Araqui et de Boutières fixer avec M. de Cartelanin le jour et le lieu de la rencontre.

On choisit le mardi suivant pour six heures du matin. L'endroit désigné était celui-là même où Marguerite avait été enlevée.

Il n'est pas besoin d'ajouter que le choix du terrain avait été fait par le Commandeur, qui n'avait pas agi ainsi au hasard.

Au jour convenu, les deux adversaires se trouvèrent en présence, suivis chacun de leurs témoins.

Marquis de Maularville, dit le Commandeur, vous devinez sans doute pourquoi j'ai voulu me battre ici ?

Je n'ai pas à répondre à vos questions, Monsieur, je suis venu vider une question d'honneur et non subir un interrogatoire, répondit le marquis avec arrogance. — Donc, en garde !

M. de Cartelanin sans s'émouvoir piqua son épée en terre, et regardant son ennemi en face :

Tout à l'heure, monsieur, je vais être à vous. Mais avant d'engager les épées, je vous demande si, à la place où nous sommes, vous n'avez pas commis une félonie ?

Je refuse de satisfaire votre curiosité impetive. Ce n'est pas le moment de s'occuper de ces sortes d'affaires. Voulez-vous, oui ou non, prendre votre épée ?

En vérité, j'hésite, car j'ignore si mon adversaire mérite qu'on lui fasse l'honneur de

cement de l'école de Saint-Romain, qui sera construite au Verdié Bas.

Après la lecture du rapport de M. Bales-te, rapporteur des commissions réunies des finances et des travaux publics, qui conclut à l'affectation de l'immeuble vacant de l'ancienne école des Frères, pour le logement des deux brigades de gendarmerie, le Conseil, à mains levées, a ratifié les conclusions du rapporteur.

Chien enragé. — Un chien, à l'allure suspecte, a traversé aujourd'hui mercredi, vers midi, plusieurs rues de la ville mordant tous ceux de ses congénères qui se trouvaient sur son passage.

Le commissaire de police et quelques particuliers, armés de fusils, l'ont poursuivi mais n'ont pu l'atteindre.

Une petite fille âgée d'environ 5 ans a été mordue au bras.

Tous les chiens atteints ont été abattus.

Nous applaudissons à cette excellente mesure.

Fête votive de la St-Jean. — Cette année, notre fête votive paraît devoir être très belle, grâce au concours dévoué des jeunes gens de la ville. Déjà les quêtes à domicile sont commencées et nous permettent d'espérer une large recette. Chacun s'exécute avec bonne grâce, désirant conserver à cette fête toute familiale le bon renom qu'elle a eu jusqu'à ce jour.

La fanfare, de son côté, se prépare de son mieux, à grand renfort de répétitions, pour montrer ce jour-là aux gourdonnais et à leurs parents et amis qu'elle est bien réellement réorganisée.

Il serait bon, croyons-nous, que les jeunes gens suppriment tous les jeux surannés qui n'ont plus d'attrait pour personne, et s'ingénient à trouver des distractions et des réjouissances nouvelles.

Donc, à l'œuvre, et qu'on nous prépare un programme d'innovations.

Orages. — La chaleur suffocante des jours derniers a provoqué plusieurs orages. Celui de dimanche soir a été particulièrement violent.

Les éclairs et les coups de tonnerre se succédaient avec une extrême rapidité. La foudre est tombée en plusieurs endroits, mais on ne signale aucun accident. De fortes averses sont venues enfin détremper la surface de la terre tellement durcie, que tout travail était devenu impossible.

FIGEAC. — Nomination. — M. Ser, docteur en droit, avocat du barreau de Figeac, vient d'être nommé juge suppléant à Tulle.

ALVIGNAC. — Conférence agricole.

M. le professeur départemental d'agriculture, fera une conférence agricole publique à la mairie d'Alvignac, le 20 juin 1897 à 2 heures du soir.

Sujet de la conférence :

Amélioration dans la production du mouton.

Cultures locales, progrès à réaliser.

LIMOGNE. — Arrestation.

Le nommé

lui opposer une poitrine de gentilhomme, riposta le Commandeur indigné.

Le marquis eut un sourire méphistophélique.

M. de Cartelanin poursuivit :

— Cette attitude n'est point de mise quand on est en danger de mort, monsieur. Je doute que le duc de Chevreuse vous trouvât plaisant, s'il était là.

— En garde ! monsieur, sinon je croirai que vous avez peur.

— Evitez au moins d'être cynique, fit le Commandeur écorché. Et puisqu'il vous tarde de croiser le fer, en garde à votre tour !

Le combat commença.

Le marquis de Maularville, plus léger qu'habile, reculait parfois en des bonds précipités, lorsque, prévoyant le coup dans les yeux de son adversaire, il sentait que celui-ci allait fondre sur lui. Mais quand il essayait de courir sus au Commandeur, son épée, rapidement parée, déviait de son but.

Tandis que le marquis se fatiguait dans des mouvements fiévreux et saccadés, le chevalier de Malte, sûr de sa parade, bougeait à peine de place et réservait ses forces pour le moment qu'il lui plairait de choisir.

Ils se battaient déjà depuis quelques minutes, quand M. de Maularville parut essoufflé, avec son front en sueur et ses veines gonflées de sang.

(A suivre).

Jean Delmas, âgé de 56 ans, né à La Croix (Aveyron), repris de justice, qui a déjà de nombreuses condamnations à son actif, a été erré par la gendarmerie de Limogne pour mendicité et vagabondage et conduit sous bonne escorte au parquet de Cahors, qui l'a fait immédiatement écrouer à la maison d'arrêt.

LIMOGNE. — Foire du 1^{er} juin. — La foire de la Saint-Clair, qui était jadis une de nos meilleures, n'a pas eu cette année son éclat habituel, par suite de la coïncidence avec celle de Caylus. Les transactions se sont ralenties sur les bêtes à corne, mais surtout sur les bêtes à laine. Les céréales, blé, avoine, suivent le même cours : Blé, 18 fr. à 18 fr. 50 l'hecto. ; avoine, 7 fr. 50 à 8 fr. l'hectolitre.

La volaille de l'année se vendait 1 fr. 20 le 1/2 kilog. ; oisons, 2 fr. 25 à 2 fr. 50 la paire.

La Saint-Clair, qui est dans notre région la fête des domestiques, a même à ce point de vue-là, perdu de sa vieille renommée. Plus de longues théories de jeunes gens et de jeunes filles se tenant délicatement par la main. A peine quelques groupes épars ont sillonné nos avenues, restant ainsi les seuls vestiges de cette douce fête de notre jeunesse.

Cette vieille gaité française qui était l'apanage de nos aïeux, évolue donc tristement vers sa fin.

CARLUÇET. — Brigadier, portez-moi

malade. — On nous écrit : La loi de juillet 1889 nous fait tous soldats, nous voilà en train de devenir tous pandores : à la suite des divers vols commis dans certaines églises du département une circulaire préfectorale a prescrit de monter la garde dans ces lieux saints ; la maréchaussée ne suffisant pas à cette besogne, chaque commune doit fournir des factionnaires, ce sera peut-être mon tour demain, mais, ma foi... Brigadier, portez-moi malade.

La foudre. — Un violent orage s'est abattu hier sur la commune, la pluie a fait le plus grand bien ; la grêle, pas trop de mal, mais la foudre a encore fait des siennes : par un de ces caprices qui lui sont habituels, elle est tombée sur la grange du nommé St-Hilaire, a passé à travers la serrure et a été foudroyer au râtelier l'un des bœufs qui s'y trouvaient, les autres n'ont eu aucun mal, on ne dit même pas s'ils ont eu peur.

VAYRAC. — Foire du 1^{er} juin.

Marchés bien approvisionnés, baisse sensible sur toute sorte de bestiaux.

Bœufs gras, de 34 à 36 fr. les 50 k. poids vif.

Vaches, de 28 à 30 fr. id.

Moutons gras, de 30 à 32 fr. id.

Bœufs d'attelage, brebis, agneaux, pour l'élevage en baisse. Cochons de lait à des prix dérisoires.

Veaux, de 70 à 75 centimes le k. poids vif.

Volailles. Poulets jeunes de 0,75 à 1 fr. le 1/2 k.

Poules et canards, de 0,50 à 0,60 le 1/2 kilo.

Oisons, de 1 fr. à 1 fr. 50 la pièce.

Œufs, 0,40 la douzaine.

Vol. — Un individu resté inconnu a dérobé une paire de souliers à l'étalage d'une marchand foraine ; dans sa précipitation il en a pris un de deux paires différentes !...

Conseil municipal.

Le Conseil municipal de Vayrac, s'est réuni mercredi, à 8 heures du matin en session de mai, sous la présidence de M. le Maire.

Tous les membres sont présents.

M. Laquière est élu secrétaire.

Le Conseil se refuse à passer à la discussion du budget, avant que la question d'alignement Salamaïne soit vidée. La séance devient orageuse. M. Soulié accuse M. le Maire d'avoir menti au conseil et d'avoir outrepassé ses devoirs de Maire. Sur la proposition de M. Ferrié, la séance est renvoyée à huitaine pour étudier la question ; M. Granouillac combat l'ajournement sous prétexte que la question est en suspens depuis déjà trop longtemps, et demande la discussion immédiate, mais l'on passe outre.

Donc séance mercredi prochain à 2 heures du soir.

PUYBRUN. — Tentative de suicide.

Samedi 29 mai, un enfant de 11 ans, Bertrand Cazal, a tenté de se suicider en se

pendant à une branche d'arbre avec son mouchoir.

Le jeune Marius Laussac aperçut le corps de son camarade se balançant dans le vide et appela au secours. On s'empressa de couper le mouchoir. L'enfant ne donnait aucun signe de vie.

Le docteur Bagou, prévenu, a pu, grâce à des soins énergiques, le rappeler à la vie.

Il paraît que le jeune Bertrand Cazal avait pris la résolution de se suicider à la suite d'une punition qui lui avait été infligée.

FAYCELLES. — La foire.

— A la foire du premier juin, il n'y avait principalement que des moutons, brebis et agneaux.

Les cours de ces bestiaux s'étaient bien améliorés ; aussi s'est-il traité pas mal d'affaires.

MOULINBESSOU (Valprionde).

— Belle fête locale au Moulinbessou, dimanche 30 mai, annoncée par des salves d'artillerie, samedi soir et dimanche matin.

Jeux divers, dans la journée grande affluence de monde.

Feu d'artifice à 9 heures du soir et bal champêtre ; les musiciens de Montcuq ont fait entendre les meilleurs morceaux de leur répertoire.

Tout s'est passé dans l'ordre le plus complet ; l'éclat de la fête était rehaussé par la présence de personnages de haute volée.

— La semaine dernière incendie d'une grange à Belvéze (Tarn-et-Garonne,) commune limitrophe de la nôtre. Cet immeuble n'était couvert par aucune assurance.

LÉOBARD. — M. Tournier,

avocat à Sarlat, frère du général qui commandait la maison militaire du président de la République, a acquis l'antique et beau château du Repaire, situé sur les bords du Cèou, où fut interné le cardinal de Rohan, après l'affaire du Collier.

M. Tournier, ami de la pisciculture, a mis un tas de poissons : truites, brochets, carpes, etc., dans ses eaux. Toute la rivière du Cèou en profite ; car nous avons la chance de voir à l'Abbaye s'établir dans l'eau limpide du Cèou beaucoup de poissons qui y étaient jadis très rares. Nous ne parlons pas des truites, qui ont toujours abondé dans notre rivière.

Nous remercions M. Tournier, avocat à Sarlat, et profiterons, dès l'ouverture de la pêche, de la bonne idée qu'il a eue.

A propos de la truite, nous recommandons aux pêcheurs du ruisseau de Vers de ne pas effaroucher la truite pour la prendre. La truite est comme les jolies femmes, elle est capricieuse ; pour la prendre, il faut la... caresser ! Je ne parle pas, bien entendu, de la pêche à la ligne, car, en ce cas, il faut se cacher, mais de la pêche au plongeon.

L'ermite de Léobard.

ROCAMADOUR. — Concours d'animaux

reproducteurs. — Un concours interdépartemental de jeunes animaux et d'animaux reproducteurs de la race ovine des Causses du Lot, aura lieu le dimanche 27 juin prochain, dans la commune de Rocamadour. Ce concours ne durera qu'un seul jour.

Les animaux devront être rendus, ce même jour, sur le champ de foire à l'Hospitalet, commune de Rocamadour, avant 4 heures du matin ; ils ne pourront être retirés avant l'heure fixée par le commissaire du concours.

Tous les propriétaires ou éleveurs des animaux de cette race, sans distinction de département, pourront prendre part à ce concours.

Le programme du concours et des formulaires de déclarations est tenu à la disposition des exposants dans les bureaux de la préfecture, dans ceux des sous-préfectures et à la mairie de Rocamadour.

Le « JOURNAL DU LOT » est mis en vente :

Au bureau de tabac de M. Chavaroche, en face la Mairie ;

Au kiosque de M. Herblin, vendeur de journaux, place d'Armes.

AVIS

Nous prions nos abonnés en retard de vouloir bien nous couvrir au plus tôt par un mandat sur la poste.

Sommaire du N° de Juin 1897

Frontispice.
L'éternelle Beauté, par Paul Labarrière. — 5 compositions de Paul Balluriau.
Journées de Printemps au lac Majeur, par Adolphe Ribaux. — 16 illustrations.
Les habitations de Balzac, par Gabriel Ferry. — 8 illustrations.
La fabrication du Beurre, par Emile Saillard. — 17 figures.
Dresde, par Auguste Marguillier. — 12 illustrations.
Le musée Guimet, par Georges de Dubor. — 13 illustrations.
Les Cures d'eaux minérales, par le Dr J. Laumonier.
La Douleuse, monomime. — Photographies d'A. da Cunha.
De la Trace à la Thessalie, par L. de Launay. — 6 illustrations et une carte.
Le Mouvement littéraire, par Léo Claretie.
Causerie scientifique, par G. Mareschal. — 5 figures.
Chronique théâtrale, par Maurice Lefèvre. — 1 portrait et 1 autographe.
Evénements géographiques et coloniaux, par Gaston Rouvier. — 4 illustrations.
Memento encyclopédique — Carnet féminin.
La Mode du mois. — La Cuisine du mois. — Jeux et récréations. — Le mois comique. — Tables du V° volume.
Supplément musical : Les mamas, par Paul Delmet. — Mélancolie, par Henri O'Kelly. — Nid merveilleux, par Eugène Anthoine. — Première symphonie d'Haydn (fragment).
On s'abonne chez les libraires, dans les Bureaux de Poste, ou au bureau de la Revue, 5, rue St-Benoît, Paris.

DICTIONNAIRE POPULAIRE de MÉDECINE USUELLE d'hygiène publique et privée, illustré de 1,270 figures, publié par le docteur Paul Labarrière, nouvelle édition, revue par le docteur de Soyre.

L'éditeur E. Flammarion met en vente en séries à 50 centimes, une nouvelle édition du Dictionnaire de Médecine usuelle; cette édition, complètement refondue, est revue et augmentée par le docteur Soyre. Voici un extrait de la préface de cet ouvrage :

Les travaux de Pasteur et de ses collaborateurs, les recherches de Bouchard et de ses élèves ont tellement modifié nos connaissances sur l'origine, la nature, et le traitement des maladies, qu'une révision minutieuse s'imposait. Déjà le docteur Paul Labarrière avait, dans ces dernières années,

réuni bien des matériaux en vue de cette correction. Mais la mort est venue l'arrêter en plein travail et ne lui a pas permis de la compléter. Collaborateur de la première heure, ami de la famille, j'ai été chargé par l'éditeur E. Flammarion, de coordonner toutes les notes recueillies par mon bien regretté confrère et de faire subir au texte de la quatrième édition les transformations indispensables. Toutefois il a été bien convenu que je conserverais au Dictionnaire sa physionomie particulière, que ce serait toujours une œuvre spéciale de vulgarisation, et que tout en y insérant les recherches scientifiques modernes, on simplifierait les explications autant que possible pour les rendre accessibles au grand nombre. Je n'ai eu garde, comme on le verra, d'oublier cette recommandation.

Parmi les articles qu'il nous a fallu refaire presque complètement, nous citerons : Actinomycose ; Aiguiseurs ; Ainhum ; Antipyrine Opération d'Alexander ; Baume du Commandeur, Darwisme ; Diphthérie ; Grippe ou Influenza ; Baume tranquille ; Neurasthénie ; Peste ; Sérothérapie, etc. etc.

Dr DE SOYRE.

On peut souscrire à l'ouvrage complet, reçu franco, au fur et à mesure de l'apparition des séries, en envoyant un mandat postal de 25 francs, à l'éditeur E. Flammarion, 26 rue Racine, Paris. — Il paraîtra une série à 50 centimes par semaine.

A VENDRE

POUR CAUSE DE DÉCÈS

Le greffe de la Justice de paix

du canton de Saint-Germain

S'adresser à M^{me} BORIES, à St-Germain (Lot).

A vendre

La belle propriété du CRUZEL

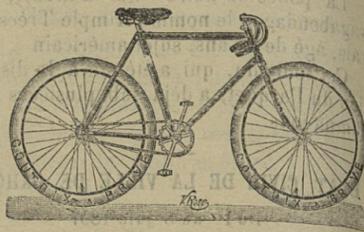
Près Montcuq (Lot).

Plantation de 300 pruniers, de vignes américaines, prés, bois, source abondante, granges, remises, étabes en bon état, maison de métayer et maison de maître. Etendue : 27 hectares d'un seul tenant.

S'adresser aux bureaux du Journal.

FACILITÉS DE PAIEMENT

USINE A BRIVE



FABRE, horloger à Cahors.

A LA BOUVIE D'OR



CAHORS

FABRICATION ET RÉPARATION D'HORLOGERIE, BIJOUTERIE & JOAILLERIE Dorure et Gravure sur Métaux LUNETTERIE & OPTIQUE

Achat de Matières Or, Argent et Platine Travaux soignés. — Prix modérés

LA VUE POUR TOUS

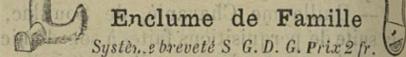
PAR L'EMPLOI DES VERRES GRADUÉS Marque déposée « CRISTAL DIAMANT » Ces verres à foyer étendu sont ordonnés par MM. les Occulistes et Chefs de Clinique

H. FABRE

69, Boulevard Gambetta, Cahors SEUL DÉPOSITAIRE POUR CAHORS

PROTECTEURS DE LA CHAUSSURE

Système BLAKEY, à 0 fr. 50 la carte Breveté S. G. D. G.



Enclume de Famille

Système breveté S. G. D. G. Prix 2 fr.

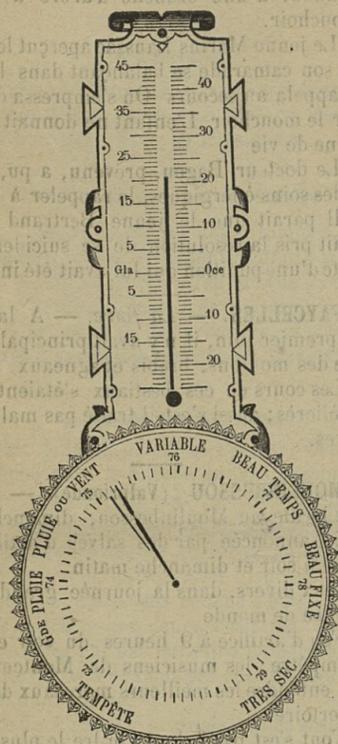
Toute personne soucieuse de ses intérêts doit employer le Protecteur de la Chaussure, système BLAKEY. Adopté par l'armée dans quatre corps d'armée.

Essayer le Protecteur, c'est l'adopter. — Recommandé d'une façon particulière aux institutions et aux pères de famille.

Machines à coudre de tous systèmes, Velocipèdes, Timbres caoutchouc, Brillant oriental pour meubles et parquets. Lessiveuses Soleil.

Écharpes pour maires et adjoints

EN VENTE : chez M. J. LARRIVE, rue de la Liberté, 16, Cahors. Seul représentant et dépositaire.



Baro-Thermomètre

Température minima du jour : 17.6
Id. maxima de la veille : 27.8
Hauteur d'eau tombée la veille exprimée en millimètres : 0.

Bibliographie

LE BON JOURNAL. Administration et Rédaction, 26 rue Racine, Paris. — Sommaire du 3 Juin. — V^{me} Nacla, Chronique mondaine. — Alph. Daudet, Wood'Stoun. — Jules Mary, La Fée Printemps (suite). — Pierre Sales, La Fée du Guilde (suite). — Pierre de Sélènes, Un monde inconnu (suite). — Albert Cim, Bonne amie (suite). — P. Vigné d'Octon, Les amours de Ninne (suite). — Dr Health, Causerie médicale.

LE MONDE MODERNE, Revue mensuelle illustrée, A. Quantin, éditeur, 5, rue Saint-Benoît, Paris. — Un an : Paris, 18 fr. — Province, 20 fr. — Etranger, 22. fr.

IMPRIMERIE L. LAYTOU

1, Rue des Capucins.

CAHORS (LOT)

A. COUESLANT, Successeur

Huit presses, dont une rotative, mues par la vapeur, Clicherie, Reliure, etc.

IMPRIMÉS ADMINISTRATIFS & COMMERCIAUX

Travaux en tous genres.

INSTALLATION SPÉCIALE POUR GRANDS TIRAGES

Livraisons très rapides. — Prix exceptionnellement modérés.

LIBRAIRIE GIRMA, A CAHORS

NOUVEAU LAROUSSE ILLUSTRÉ

Dictionnaire encyclopédique universel, EN SIX VOLUMES, révisé

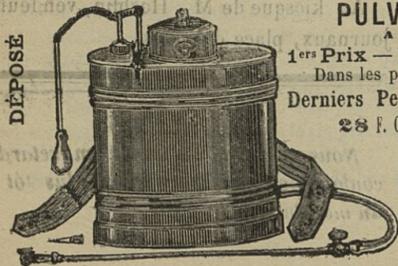
Illustration. — Un millier de Gravures, Portraits, Cartes et des Tableaux synthétiques orneront la publication.

Mode de publication. — Le Larousse illustré en 6 volumes sera publié par fascicules à 0,50 c., paraissant chaque semaine à partir du 1^{er} avril.

Souscription à forfait 150 francs.

Prix de faveur jusqu'au 31 mars. 140 francs.

Payables par 10 fr. par trimestre. L'ouvrage peut être fourni par volumes brochés ou reliés. Pour ces derniers, le prix de souscription sera augmenté de 30 francs.



PULVÉRISATEUR-DEPEYRE

A pompe directe et air comprimé

1^{er} Prix — Hors Concours — Médailles d'Or Dans les principaux Centres viticoles de France Derniers Perfectionnements. Appareil garanti

28 F. CUIVRE JAUNE — 32 F. CUIVRE ROUGE

F. DEPEYRE, Inventeur-fabricant Chevalier du Mérite Agricole

18, Boulevard Gambetta, à Cahors (Lot) Nota. — Vu le grand nombre de demandes prière de se faire inscrire au plus tôt.

GUÉRISON
Certaine et Radicale de toutes les **AFFECTIONS de la PEAU**
Dartres, Eczéma, Acné, Psoriasis, Herpès, Prurigo, Pityriasis, Lupus, etc., etc.
M. LÉONORMAND, Médecin Spécialiste, ancien Aide-Major des Hôpitaux M^{me} 9, rue de Turin, PARIS. Consultations gratuites par Correspondance.

LE GOURMET
REVUE DE CUISINE PRATIQUE
Abonnement pour un an :
France 5 fr.
Etranger 6 fr.
On s'abonne sans frais dans tous les Bureaux de poste.
Bureaux : 12, rue Turbigo, Paris

AUDOUARD
25 ANS DE SUCCÈS.
MAISON DE CONFIANCE POUR LA POSE DES DENTS
Le Redressement & toutes les Opérations relatives à L'ART DENTAIRE.
16 Rue du Maréchal Brune BRIVE (CORRÈZE)
Nota. — M. AUDOUARD engage les personnes qui doivent se rendre à Brive, pour le consulter, à vouloir bien lui annoncer leur visite deux ou trois jours à l'avance.
ADRESSE TELEGRAPHIQUE : AUDOUARD BRIVE.

EXPOSITION CAHORS 1881

B. DOUCÈDE

Marchand Tailleur, à Cahors, rue de la Liberté

M. DOUCÈDE a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle, qu'il vient de recevoir toutes les marchandises Haute-Nouveauté, saison d'Été.

Il livrera, comme toujours, les commandes qu'on voudra bien lui faire, aux prix les plus modérés.

M. DOUCÈDE envoie des échantillons, ou se rend lui-même, sur demande.

Vignes Américaines

LES PLUS ANCIENNES DU DÉPARTEMENT

PAR MILLIONS de plants à la vente

en boutures, racinés et plants greffés soudés de toutes variétés
Grandes quantités de boutures pour greffage, 1 mètre de long 0,006 millimètres au petit bout.

Gamay x Couderc, Aramon x Rupestris Ganzin, Mourvèdre x Rupestris, Bourisquou x Rupestris, Riparia Gloire, Grand Glabre, Rupestris Phénomène du Lot, etc., etc. Ce dernier s'adapte à plus de 60 0/0 de calcaire. L'essayer c'est l'adopter.

Envoi franco des Catalogues prix-courant et notice sur le Rupestris hPhénomène du Lot.

Vins des côtes du Lot, depuis 80 fr. la barrique logé et en sus franco sur wagon Puy-l'Évêque. Envoi d'échantillon franco contre 1 fr. en timbres-poste.

Vient de paraître :

Nos Expériences Pratiques sur la Culture des Vignes Américaines. Prix : 3 fr. (franco poste).

5^{me} édition, revue et considérablement augmentée. En vente chez l'Auteur, chez M. Girma et principaux Libraires.

Pour toute commande de 100 francs en vins ou plants, nous donnons un exemplaire de notre ouvrage.

S'adresser au propriétaire, **M. Victor COMBES**, Chevalier du Mérite Agricole, à VIRE, par Puy-l'Évêque (Lot).

Le propriétaire-gérant : A. COUESLANT.